Le budget 2025

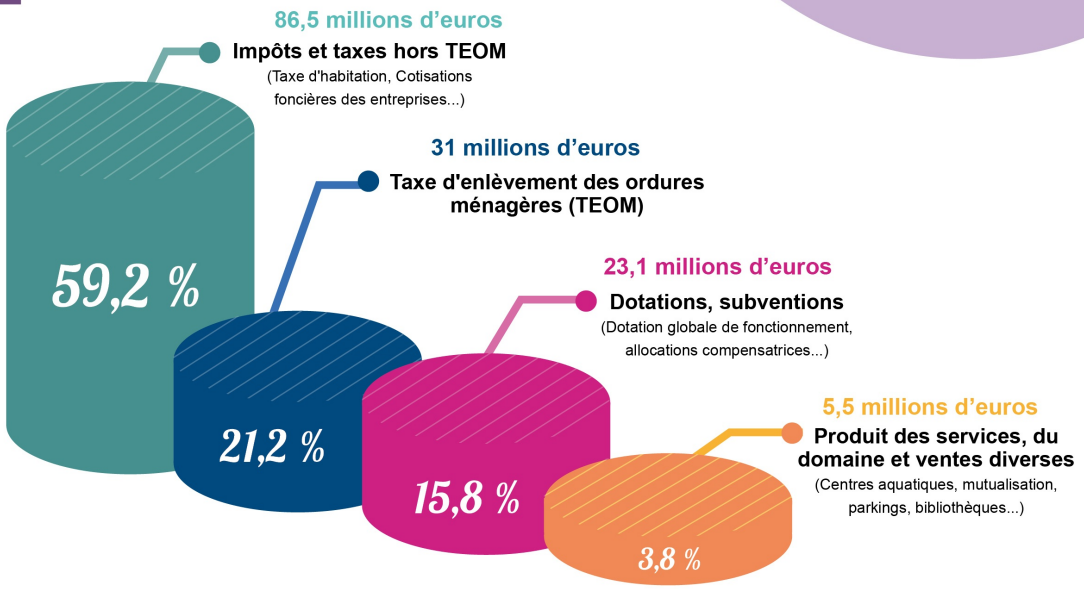
ValParisis AGGLO

Le budget 2025

147 358 544,50 €
EN FONCTIONNEMENT

54 204 715,88 €
EN INVESTISSEMENT

LES PRINCIPALES RECETTES DE L'AGGLO
>>> D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



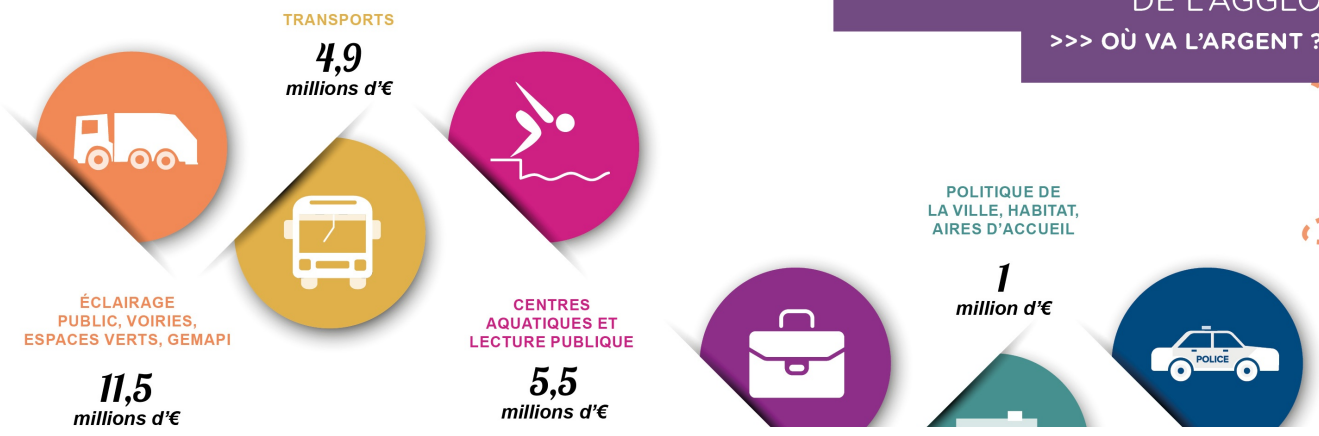
86,5 millions d'euros
Impôts et taxes hors TEOM
(Taxe d'habitation, Cotisations foncières des entreprises...)

31 millions d'euros
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

23,1 millions d'euros
Dotations, subventions
(Dotation globale de fonctionnement, allocations compensatrices...)

5,5 millions d'euros
Produit des services, du domaine et ventes diverses
(Centres aquatiques, mutualisation, parkings, bibliothèques...)

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLO
>>> OÙ VA L'ARGENT ?



TRANSPORTS
4,9 millions d'€

ÉCLAIRAGE PUBLIC, VOIRIES, ESPACES VERTS, GEMAPI
11,5 millions d'€

CENTRES AQUATIQUES ET LECTURE PUBLIQUE
5,5 millions d'€

POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, AIRES D'ACCUEIL
1 million d'€

SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES :

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : **37,1** *millions d'€*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

0,8
million d'€

SÉCURITÉ

1
million d'€

CONTRIBUTIONS

AUX SYNDICATS D'ORDURES MÉNAGÈRES : **31** *millions d'€*

DES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

>>> LES PROJETS DURABLES DE L'AGGLO



Transports
10,1 *millions d'€*



Sobriété énergétique
8,7 *millions d'€*



Déploiement et renouvellement de la vidéoprotection
2,5 *millions d'€*



Travaux de voirie
4,9 *millions d'€*

1. Parc d'activité économique du quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne
2. Parc d'activité économique du Bois Servais au Plessis-Bouchard
3. Parc d'activité économique
4. Immobilier d'entreprises
5. Assainissement
6. Énergies

6 BUDGETS ANNEXES

>>> DES BUDGETS DÉDIÉS

147 € *par habitant*
ÉTAT DE LA DETTE

La contribution foncière des entreprises (CFE) 2025

Le taux est fixé à 26,07.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 2025

Le taux est fixé à 3,08% (identique à 2024).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2025

Syndicat	Ville	Taux
Azur	Cormeilles-en-Parisis	5,05%
	La Frette-sur-Seine	5,05%
Ermeraude	Franconville	7,03%
	Montigny-lès-Cormeilles	7,88%
	Eaubonne	7,23%
	Ermont	7,52%
Tri-Action	Le Plessis-Bouchard	6,78%
	Sannois	6,87%
	Beauchamp	6,30%
	Bessancourt	10,12%
	Herblay-sur-Seine	6,04%
	Frépillon	6,88%
	Pierrelaye	7,63%
	Saint-Leu-la-Forêt	6,92%
	Taverny	6,63%

La taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 2025

Le taux est fixé à 6,62% (identique à 2024).

La taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) 2025

La participation moyenne par habitant est de 15,61 euros.



Le rapport d'orientation budgétaire 2025

Dans un contexte économique incertain pour les collectivités locales, marqué par une instabilité gouvernementale, le budget 2025 de la Communauté d'Agglomération Val Parisis s’articule autour de quatre grandes priorités :

- la transition écologique
- les transports collectifs
- la sécurité
- le développement économique

Ces choix visent à préparer l’avenir tout en répondant aux défis immédiats du territoire.

Pourtant, la communauté d'agglomération est très fortement impactée par les possibles mesures gouvernementales à inscrire dans la loi de finances 2025, avec une estimation à hauteur de 4M€ des sommes perdues.

Pour y faire face, une vaste démarche d’économies a dû être mené dans l’ensemble des politiques publiques, afin de recentrer nos interventions sur le cœur de métier et sur les plus efficaces.

Grâce à cette démarche, 3M€ ont pu être dégagés en dépenses de fonctionnement, notamment sur les postes suivants :

- Une diminution des dépenses de fluides suite aux travaux réalisés dans le cadre de la transition écologique,
- Une baisse des versements aux syndicats dont est membre la communauté d'agglomération,
- Une diminution des subventions aux associations.
- L’abandon de certains projets, notamment ceux faits à la demande de l’État (PLHI, PPBE …),
- L’internalisation de certaines missions auparavant confiées à des prestataires,
- L’arrêt de certaines manifestations.

En parallèle, plusieurs dépenses d’investissement ont fait l’objet d’un décalage dans le temps ou d’une réduction de leur montant.

Ces démarches sont indispensables pour parvenir à équilibrer le budget et préserver le financement de projets déjà lancés.

Ainsi, le budget 2025 de Val Parisis répond aux défis de la conjoncture tout en plaçant l’avenir du territoire sous le signe du développement durable, de la sécurité et de la compétitivité économique.

Consulter le rapport d'orientation budgétaire 2025
Documents
CFU 2025 - Infos financières et ratios
Compte financier unique budget principal 2025
Liens utiles
Délibérations et annexes du conseil communautaire du 7 avril 2025
Budget principal 2025

Budget annexe ZAC Epineaux 2025
Budget annexe Immobilier d'entreprises 2025
Budget annexe Assainissement 2025
Budget annexe Energies 2025
Budget annexe ZAC Ermont-Eaubonne 2025